

August 2021

FAIRSPEC
KODEX

PRÉAMBULE

Lors d'une série de rencontres organisée en 2020/2021 par l'initiative FAIRSPEC, des artistes des arts de la scène indépendants en Suisse alémanique ainsi que des représentant.e.s d'institutions et de subventionneurs ont abordé des questions sociales et artistiques actuelles en vue d'établir une charte commune.

Cette charte spécifie les principaux engagements qui doivent désormais accompagner notre travail. Ces engagements incluent des compétences personnelles, des aspects de communication et de collaboration ainsi que l'engagement de respecter les recommandations de rémunération établies par les associations professionnelles.

Le travail artistique constitue le noyau de notre démarche. Tout processus artistique est aussi un processus social. Cela implique une forte responsabilité tant en regard de la liberté artistique que de relations humaines respectueuses.

En tant que signataires de cette charte, nous prenons l'engagement de respecter ses lignes directrices, qui reflètent nos valeurs et qui s'appliquent de manière égale à toutes les parties prenantes. Nous espérons que cette charte prenne effet dans autant de contextes professionnels que possible, tant dans la scène indépendante que dans les institutions, et qu'elle puisse ainsi contribuer à une réalité de travail empreinte de respect et d'équité.

La charte est structurée en trois domaines liés au sein desquels sont spécifiés les principaux engagements de notre travail tels que définis à l'été 2021.

EMPATHIE

L'empathie est la condition de toutes les compétences et actions personnelles. Une écoute attentive est une expression de respect et la clé d'une collaboration et d'un «flux» commun. La solidarité et la prévenance font également partie d'un processus réussi.

AUTO- RÉFLEXION

Nous sommes conscients que cette charte ne peut pas changer ou améliorer toutes les structures existantes. Nous développons donc en continu la conscience de nos propres positions de pouvoir et de liens de dépendance existants. Nous analysons et utilisons ce pouvoir de telle sorte à encourager d'autres personnes au lieu de leur nuire. Nous cherchons régulièrement à identifier des structures excluantes au sein de notre groupe ou institution et améliorons l'accessibilité en collaboration avec les personnes concernées.

RESPONSABILITÉ

Nous assumons la responsabilité de nos actes. Bienveillance, sensibilité et responsabilité sont indissociables. Nous sommes conscients des droits et des devoirs de nos tâches. Nous percevons les situations critiques et nous les abordons. Nous reconnaissons les privilèges et nous savons que l'inclusion n'est possible que si nous sommes prêts à renoncer à des privilèges.

2. ENGAGEMENTS DE COMMUNICATION

TRANSPA- RENCE

Les informations doivent être mises à disposition de toutes les personnes impliquées sans distinction afin de permettre l'implication et de donner voix aux fonctions de contrôle. Nous abordons les tabous et nous ne craignons pas les divergences. La transparence signifie aussi d'avoir le courage de thématiser un conflit sans attendre afin de protéger des personnes moins privilégiées.

HORIZON- TALITÉ

Nous communiquons sans violence, sans barrières et avec bienveillance. L'écoute est pour nous une part active du dialogue. Nous cultivons un intérêt réel pour les modes de vie et de travail d'autres personnes et nous échangeons d'égal à égal.

ESPRIT CONSTRUCTIF

Nous souhaitons soigner la capacité de nous ouvrir, de nous rendre attaquables et de nous comporter de manière constructive et cohérente en cas de conflit. Une culture de la confiance permet de soutenir cet engagement. Nous ne pouvons atteindre tout le potentiel des personnes impliquées que dans une atmosphère de travail dénuée de crainte.

CULTURE DE LA COMMUNI- CATION

Nous mettons en place des formats favorisant des échanges personnels réguliers et la compréhension des modes de travail respectifs. Nous laissons la place à la clarification de situations critiques ainsi qu'à la possibilité d'exprimer et de fêter les éléments positifs. Nous laissons à chacun·e la place permettant d'être entendu·e et perçu·e et nous entraînons nos compétences communicationnelles.

3. ENGAGEMENTS DE COLLABORATION

EXIGENCE

Nous acquiesçons au travail commun et à la collaboration qui en est la forme contraignante. Nous exprimons les attentes et les examinons régulièrement. Nous soignons une relation de confiance avec le public. Nous travaillons activement *sur* et *dans* les structures, et nos pensées et paroles sont suivies d'actes.

DIVERSITÉ

Nous composons consciemment nos équipes et nous nous engageons activement en faveur de la diversité sociale et culturelle dans les arts de la scène. Nous pensons aux privilèges et à l'équité des chances aussi lorsque nous déterminons les rôles à pourvoir dans nos contextes de travail.

ESTIME

Nous éprouvons et montrons de l'estime pour tous les domaines de travail. Nous respectons les recommandations de rémunération des associations professionnelles respectives et nous engageons en faveur de leur maintien. Cela inclut aussi le respect des prescriptions relatives aux déductions sociales. Nous reconnaissons différentes expertises et expériences de vie : nous considérons toute personne comme experte de sa perspective individuelle, de ses compétences et de ses expériences accumulées. Nous répartissons les responsabilités selon les compétences.

CHARGE

Nous garantissons que les taux d'occupation correspondent bien à nos tâches et aux ressources effectivement disponibles, et qu'une récupération est possible. Les pauses sont prises en compte de manière systématique dans la planification et la réalisation. Nous respectons une capacité de charge réduite et en tenons compte. Elle ne constitue pas un critère d'exclusion.

DURABILITÉ

Nous traitons nos ressources physiques, matérielles et psychiques de manière attentive et durable. Cela implique aussi de transposer si possible des structures et modes de travail éprouvés dans d'autres contextes professionnels. Le travail artistique signifie aussi que tout processus ne doit pas s'achever sur un résultat.

DISPOSITION FINALE

En tant que signataires de cette charte, nous l'utilisons dans notre travail quotidien. Les valeurs spécifiées valent pour tou·te·s de manière égale : personnes impliquées sur scène et en coulisse, personnes en poste de travail, formation et relève.

Nous nous déclarons publiquement en faveur de cette charte et remettons en question nos actes et nos modes de travail à intervalles réguliers. Nous nous déclarons disposés à travailler en continu sur nous-mêmes et nos structures de travail.

La charte constitue pour nous un instrument vivant. Nous nous engageons donc à la réexaminer régulièrement et, au besoin, à l'adapter voire à la compléter. Le prochain processus sera lancé à l'automne 2022.

Zurich, août 2021